

Ville de CACHAN (94)

Etude urbaine pour l'aménagement du site de l'ENS

Maître d'Ouvrage : Ville de Cachan

Equipe de maîtrise d'œuvre : CoBe, Grand Paris Aménagement, Epdc, Vizea, Etat d'Esprit Stratis

Expert développement durable : Vizea

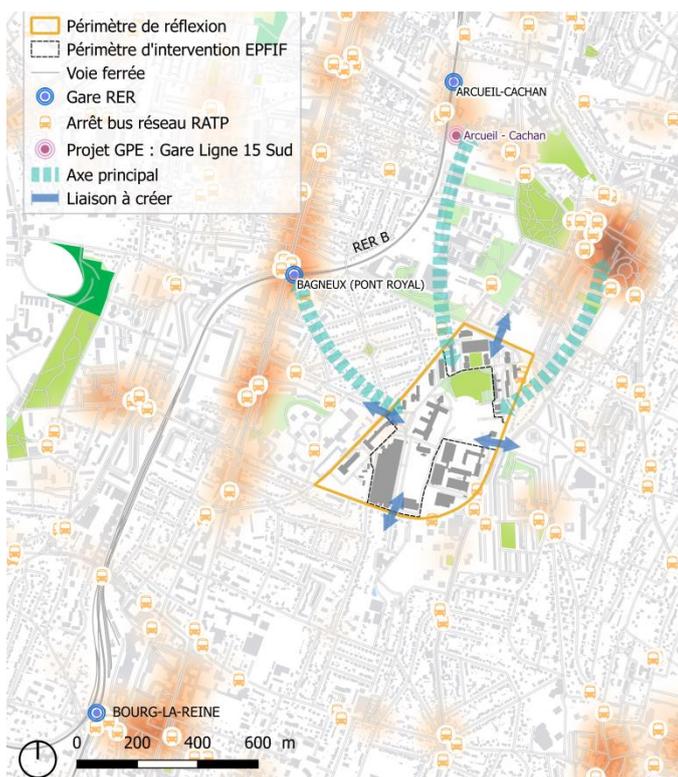
Programme : Mixte (300 logements, commerces, équipements)

11 hectares

Durée de la mission : 5 mois

Enjeux clés du développement durable (en cours de définition)

- Affirmer le patrimoine paysager existant et l'inscription du site dans la trame verte à l'échelle régionale
- Favoriser l'accès aux espaces verts du site et à l'espace boisé classé pour l'ensemble des habitants
- Développer une stratégie de mobilité douce facilitant la traversée du site et le rabattement vers les polarités
- Bénéficier de l'approvisionnement énergétique du réseau de chaleur géothermique de la ville
- Favoriser une gestion alternative des eaux pluviales sur le site inscrit dans un territoire au relief marqué
- Prendre en compte les risques d'îlot de chaleur urbain
- Développer une stratégie d'économie circulaire, permettant l'intégration des initiatives étudiantes
- Développer des opérations de constructions et rénovations performantes énergétiquement, minimisant l'impact des matériaux et principe constructif sur l'environnement



Situé à moins de 20 minutes en RER des portes de Paris, le campus de l'ENS est construit entre la fin des années 1940 et 1956, sur des terrains jusqu'alors agricoles. Si l'Ecole Normale Supérieure déménage aujourd'hui, la ville de Cachan souhaite maintenir l'activité universitaire et proposer de nouveaux services sur le site, dans le but d'en faire un lieu de mixité fonctionnelle et sociale, ouvert et intégré aux dynamiques de la ville.

Le réaménagement d'une partie du site a fait l'objet d'un appel à projet lancé dans le cadre d'Inventons la Métropole du Grands Paris. Dans ce contexte, Vizea apporte son expertise afin d'identifier les enjeux environnementaux du site et les synergies possibles entre les différentes fonctions de celui-ci, dans le but de proposer un aménagement développant les potentiels et actions innovantes, intégrant les étudiants et les futurs occupants du lieu.

